



Profil de la KfW

La KfW est une institution de droit public. Elle appartient à l'Etat fédéral à 80 % et aux Länder à 20 %. Avec un total du bilan d'env. 340 Mrd EURO (2005), la KfW fait partie des dix plus grandes banques en Allemagne et emploie en tout près de 3.800 personnes (DEG incluse) dans divers domaines d'affaires et de compétences. Les subventions d'aide de la KfW proviennent en majeure partie du marché de capitaux. Avec un volume d'émission de 50 Mrd EURO, elle est le quatrième grand établissement émetteur d'emprunt en Europe. Les activités commerciales sont divisées selon les domaines comme suit:

Dans le domaine central d'**appui aux investissements**, la KfW soutient le changement de structure et la croissance de l'économie allemande et européenne. Outre le financement d'investissements d'entreprises moyennes, l'appui au secteur du logement et de la protection de l'environnement sont d'autres domaines principaux de la KfW.

Dans le cadre du **financement d'opérations d'exportation et de projets**, la KfW octroie des prêts pour des projets d'approvisionnement en matières premières, pour des exportations ainsi que des investissements directs en Allemagne et à l'étranger et complète ainsi l'offre des banques commerciales lorsque cela est nécessaire.

Dans le domaine d'**appui aux pays en développement / coopération financière (FZ)**, la KfW est chargée par le Gouvernement fédéral de financer des projets de développement pour l'amélioration de l'infrastructure sociale et économique. Outre les fonds budgétaires dont elle dispose, la KfW utilise aussi de propres moyens financiers. Tout cela ainsi que les activités de la DEG (capital placé en participation) permettent d'élargir le champ d'intervention du Gouvernement fédéral dans le domaine de la politique de développement.

Le crédit d'étude de la KfW est octroyé au semestre d'été 2006. Ainsi, pour la première fois, des étudiants peuvent dorénavant recourir à des crédits de la KfW pour financer leurs moyens de subsistance à des conditions avantageuses.

Enfin, la KfW offre ses services en matière de **conseils et de prestations** pour le secteur public comme au cours de la privatisation d'entreprises fédérales (ex. Telekom, Poste).

Siège de la KfW à Francfort/ Main

(source: archives de la KfW)

L'objectif de l'engagement général de l'Allemagne à Madagascar et auquel les projets de la KfW sont liés, est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population malgache par l'utilisation durable des ressources naturelles.



Les projets financés par la KfW à Madagascar

Les projets allemands appliquent la stratégie de la coopération germano-malgache : „Politique environnementale, protection et utilisation durable des ressources naturelles. Cette stratégie relie la lutte pour la réduction de la pauvreté à la gestion des ressources ainsi qu'à l'amélioration des conditions générales de la politique administrative.



source: archives de la KfW

Des jeunes au Parc national d'Andringitra

Les priorités fixées par la stratégie de la coopération germano-malgache sont aussi celles stipulées par le Gouvernement malgache dans le MAP pour le développement du pays et sont appliquées dans le cadre du Plan d'action environnemental malgache en étroite collaboration avec les autres bailleurs et les organisations non gouvernementales (p. e.x. Banque Mondiale/GEF et WWF)

Les principales mesures de soutien de la coopération allemande au développement sont:

- prestations en matières de conseil aux décideurs de la politique administrative,
- lutte antiérosive;
- Gestion durable de parcs nationaux pour la conservation de la biodiversité exceptionnelle à Madagascar
- éducation environnementale,
- conseil aux associations et aux communes dans leur prise de responsabilité de gestion,
- conseil en matière d'administration technique et juridique aux paysans et groupes de paysans,
- expérimentation et mise à disposition d'énergies renouvelables,
- et l'insertion du secteur privé dans la prise de responsabilité de la gestion des ressources, en particulier par une promotion de l'écotourisme

La KfW exécute ces projets dans le cadre de la stratégie fixée en étroite collaboration avec la GTZ et le WWF.

Vue sur le Parc national I
d'Andringitra





Le programme national de lutte anti-érosive

Dans le cadre de la stratégie précitée, la coopération financière appuie le **Programme national de lutte anti-érosive**, qui fut, à l'origine, initié dans le projet de coopération financière de lutte anti-érosive de Betsiboka. Grâce à ce programme, la population rurale est en mesure de réhabiliter et de gérer durablement les bassins versants.

Cela permet aux paysans malgaches d'endiguer les effets catastrophiques de l'érosion des versants qui endommagent les périmètres irrigués.

Le groupe cible de ce projet sont les paysans, les charbonniers et les éleveurs qui exploitent les périmètres rizicoles et leurs bassins versants. Dans ce projet, des organisations paysannes sont à même d'entretenir les aménagements anti-érosifs et d'appliquer les plans d'exploitation des terrains élaborés en commun (e.a. aussi les règlements des questions portant sur le droit foncier). Toutes les actions entreprises de manière autonome par les communes comprennent les travaux d'urgence de réhabilitation sur le plan mécanique et biologique en cas d'érosion et les mesures préventives contre ce fléau.

Suite aux résultats probants et aux succès obtenus lors de la première phase du projet (1998 à 2004) dans la région du *Boeny* (Marovoay), il fut convenu d'étendre le programme de lutte anti-érosive au niveau national. En 2005, une nouvelle antenne du programme de lutte anti-érosive fut installée dans la région *Amoron'i Mania* (Soavina) qui se trouve sur les Hauts-Plateaux et qui fut suivie d'une troisième antenne située dans le sud-ouest de Madagascar en 2006, à savoir dans la région *Atsimo-Andrefana* (Bezaha).

A Marovoay, un nouveau centre de formation pour la lutte anti-érosive est fonctionnel depuis 2006. L'Unité de Coordination du PLAE est basée à Antananarivo depuis septembre 2006. Une extension du programme dans deux autres régions de Madagascar est planifiée pour 2007 et 2008.

La KfW a chargé le Groupe AHT AG, Management & Engineering (Essen), de l'exécution du programme.

Coopération avec l'ANGAP et le WWF

La coopération financière soutient également l'aménagement et l'exploitation de nombreux **parcs nationaux** à Madagascar. Non seulement ces parcs permettent de protéger directement la biodiversité exceptionnelle de la Grande Ile mais ils ont également e.a. des impacts positifs importants dans le domaine de la lutte contre la pauvreté (par la création d'emplois) et de la sécurité alimentaire (par la stabilisation des réserves d'eau dans d'importantes régions rizicoles).

Jusqu'ici, la KfW apporte son soutien aux parcs nationaux d'Ankarafantsika, de Marojejy, d'Andringitra, de même qu'elle est présente dans la région écologique de Kirindy Mitea et de Tsimanampetsoa, ce en partie avec la collaboration de la GTZ et du WWF.

Fonds d'investissement pour le réseau des parcs nationaux à Madagascar

Le Projet **fonds d'investissement pour le réseau des parcs nationaux de Madagascar** consiste à élever les parcs importants (sélectionnés selon les régions des lieux des principaux projets de la coopération financière allemande) à un niveau d'infrastructure adéquat par des investissements bien définis (bâtiment, réseaux d'acheminement, équipement et assistance technique appropriée) et à un bon niveau professionnel de leur personnel. En outre, ce projet consiste à réunir à moyen terme les multiples projets individuels pour constituer une composante du programme de la coopération financière allemande.



Population villageoise
construisant des chemins

Quelle: ANGAP

Ainsi, l'ANGAP est en mesure d'entretenir ces aires protégées, de coopérer à long terme avec la population riveraine et de générer les propres revenus provenant de l'écotourisme. Un plan d'investissement détaillé de l'ANGAP constitue la base de ce financement collectif avec plusieurs autres bailleurs. En outre, l'ANGAP devrait être à même d'améliorer les fondements des business-plans existants et de les appliquer. Pour ce faire, un conseiller du bureau central de l'ANGAP à Antananarivo y travaille et apporte ses expériences acquises au sein des projets de parcs en cours répartis dans toute l'île. Le projet fonds d'investissement des parcs nationaux est dans sa dernière phase de préparation et débutera au cours de l'année 2007. La réalisation des objectifs sera bientôt abordée dans le cadre d'une conférence internationale des bailleurs qui aura lieu à Antananarivo.

La garantie à long terme des investissements de la coopération financière effectués jusqu'ici a pour but la **participation à la „Fondation pour les Aires protégées et la Biodiversité“**, qui fut créée légalement le 20.01.2005 sur la base de la remise de dettes bilatérale allemande de 2001. Les fondements de cette fondation (statut, analyse des points faibles du financement des parcs, ajustement à la loi malgache portant sur les fondations etc.) furent établis en étroite collaboration avec les divers bailleurs (Banque Mondiale, GEF, USAID, GTZ, KfW) et ONGs (WWF, C.I.) participant au plan d'action environnemental :

De par la création de cette fondation, les moyens provenant d'une **remise de dettes de la coopération financière** de 2001 sont utilisés comme composante Sinking Fund. Selon le contrat de remise de dettes et des conventions spéciales (signées entre le Ministère des Finances et le WWF), ils sont principalement destinés à couvrir les frais de fonctionnement des parcs ayant déjà bénéficié du soutien de la coopération allemande au développement. La mise à disposition d'un montant annuel de près de 425.000 EURO consommera entièrement le capital de ce fonds dans 22 ans env..



Projets futurs

Pour assurer une sécurité financière suffisante des parcs au-delà de cette période, le volet Endowment (réserve de capitaux non consommés) est un autre instrument de financement au sein de la Fondation qui appuiera la coopération financière tout d'abord par un montant de 4,5 Mio EURO pour le projet **Participation à la Fondation pour les aires protégées et la biodiversité de Madagascar**. Les produits d'intérêt générés devraient servir à couvrir les frais courants du réseau des parcs malgaches (parallèlement aux réinvestissements) et à financer la gestion de la fondation. Ce fonds Endowment dont le capital sera placé à l'extérieur de Madagascar (pour y parvenir, la loi malgache sur la fondation a dû être changée) a trouvé jusqu'ici un grand nombre d'alliés (BM, GEF, C.I., WWF, AFD). Dès 2006, la gestion de la fondation s'efforce également de rallier d'autres bailleurs du secteur privé à ce projet.

Le projet actuellement en préparation „**Promotion d'approches pour l'intervention du secteur privé dans la protection de la nature**“, en collaboration avec l'ANGAP, le WWF, la société sudafricaine Businesspartners et l'IFC a e.a. pour objectif d'augmenter la durée de séjour des touristes dans les parcs (et de ce fait les recettes). Cela se réalise par un fonds PME, qui ouvre un volet spécial pour le financement d'investissements dans le domaine de l'écotourisme. D'autres impacts positifs pour la création d'emplois sont ainsi attendus dans les zones limitroves aux parcs.

Grâce à ces projets susmentionnés, la coopération allemande au développement est devenue le plus important bailleur dans le domaine du financement du réseau des parcs nationaux à Madagascar, ce qui lui concède un rôle considérable dans les décisions à prendre sur l'infrastructure.

Ces mesures sont soutenues par le Ministère malgache de l'Education dans le cadre de **l'édition et de la distribution de manuels scolaires** (*Ny Voaray*) en langue malgache et de la formation d'enseignants pour leur mode d'utilisation. Le **magazine environnemental Vinstsy** qui en découle est soutenu dans le but de sensibiliser les élèves, les étudiants et les décideurs des questions d'ordre environnemental. Cela se réalise en collaboration avec le WWF. Un résultat important de ce projet est la création de nombreux clubs écologiques répartis dans toute l'île et au sein desquels des élèves et des parents réalisent des projets concrets pour la protection de la nature.

Les composantes du programme de coopération financière contribuent ainsi à la création des conditions nécessaires à la protection durable de la nature sur tous les plans:

- soutien des communes et des groupes de paysans malgaches dans la lutte anti-érosion,
- valorisation des parcs nationaux malgaches par l'amélioration de l'infrastructure et du Capacity Building,
- Augmentation des recettes des parcs par l'intervention du secteur privé dans l'écotourisme à travers l'accès au capital à risque,
- Création d'instruments de financement durable pour combler à long terme les lacunes encore existantes concernant les frais de fonctionnement des parcs,
- Conscientisation du corps enseignant et de la jeunesse malgache sur les questions importantes relatives à l'environnement,
- Appui et conseil des instances et des autorités malgaches concernées pour l'amélioration des conditions générales de la loi sur la protection de la nature (avec la participation des experts de la coopération technique et financière).